REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	2026	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	05	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	067	
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	8.1.4	Dispositifs contractuels

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le 09/06/2026
ID : 032-213202088-20260605-2026JUIN05_237-DE

10

DEPARTEMENT
DU GERS
••••
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique ordinaire du **5 juin 2026**

Nombre de Conseillers en exercice : 27

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 29 mai 2026, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Julien PELLICER, Maire de Lectoure.

MM. Pascal ANDRADA, Omar ARMEL, Mme Françoise ARMENGOL, M. Xavier BALLENGHIEN, Mmes Françoise BERNARD-SIRAT, Sylvie COUDERC, Joya DABOS, MM. Loïc DE LARTIGUE, Jean-Yves DELACOSTE, Nicolas EHRHART, Adrien FORET, Mmes Marie GAURAN, Marie-Hélène LAGARDERE, MM. Laurent LAMEILLE, Bernard LERICHE, Mmes Véronique LÜHMANN, Patricia MARROCQ, Pascale RIVIERE, Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON, Mme Fabienne WEIDMANN ;

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :
Mme Sylvie ACHÉ
M. Philippe BATTISTON
M. Marc DUGROS
M. José-Louis PEREIRA
Mme Émilie PICAMILH

Ont donné procuration :
Mme Sylvie ACHÉ à Mme Françoise BERNARD-SIRAT
M. Philippe BATTISTON à M. Loïc DE LARTIGUE
M. Marc DUGROS à M. Pascal ANDRADA
M. José-Louis PEREIRA à M. Julien PELLICER
Mme Émilie PICAMILH à Mme Sylvie COUDERC

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Sylvie COUDERC

Objet : Opération « Été Jeunes » 2026
Proposition d'augmentation du nombre de jeunes accueillis

RAPPORTEUR : Julien PELLICER, Maire

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le 09/06/2026
ID : 032-213202088-20260605-2026JUIN05_237-DE

Lors de sa séance en date du 23 février 2026, le conseil municipal a décidé de reconduire l'opération « Été Jeunes » et de recruter 24 jeunes du 6 juillet au 28 août 2026.

Depuis le début de l'année, les besoins de certains services ont évolué donc il convient d'augmenter le nombre de jeunes qui pourront bénéficier de cette opération.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'accueillir 30 jeunes du 6 juillet au 28 août 2026, dans les conditions fixées dans la délibération du 23 février 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

La Secrétaire de séance,
Sylvie COUDERC

Le Maire,
Julien PELLICER

MAIRIE DE LECTOURE GERS

MAIRIE DE LECTOURE GERS

Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 9 JUIN 2026
et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 9 JUIN 2026